



Paris, le 14 novembre 2018

Monsieur François de RUGY
Ministre d'Etat
Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Objet : Avenir de la DIR Est – Avenir des Directions Interdépartementales des Routes

Nos réf : JH/LJ 18038

Monsieur le Ministre d'Etat,

Le 29 octobre dernier, le Premier ministre a annoncé le lancement de la création de la future «collectivité européenne d'Alsace», prévoyant le transfert à son bénéfice du réseau routier national non concédé.

Ce 29 octobre, c'est bien si l'on y prend garde le début du démantèlement des Directions Interdépartementales des Routes qui a été initié, c'est bien la porte ouverte à une vaste opération de vente à la découpe du réseau routier national non concédé, comme le confirme l'expression de plusieurs élus d'autres territoires ayant suivi cette annonce.

Grâce à FO, ce sujet s'est invité au Comité Technique Ministériel du 7 novembre. Grâce à FO, la colère des représentants de la DIR Est a été exprimée directement auprès de votre Secrétaire générale.

FO dénonce tout nouveau transfert de gestion de l'actuel réseau routier national aux collectivités ou sociétés d'autoroute, et FO s'oppose à toute opération de vente à la découpe des DIR.

En ce qui concerne le projet de création de la future « collectivité européenne d'Alsace », FO appelle auprès de vous à la sauvegarde de l'unité de gestion du réseau routier national structurant non-concédé, à la sauvegarde de l'unité de la DIR Est, à la sauvegarde des droits et statuts des personnels de ses personnels.

FO demande dans ce cadre un rendez-vous urgent à votre niveau et en lien avec la ministre en charge des Transports pour répondre à la légitime inquiétude des personnels.

Veillez recevoir, monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de nos sincères salutations.

Le Secrétaire général

Jean Hédou

Copies : Madame la ministre en charge des Transports
Madame la Secrétaire générale du MTES